



Arles, lundi 29 juin 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/02933

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Autres événements**Protocole sanitaire lié aux prises de postes
à l'écluse de Saint-Gilles****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 01/07/2020 à 06:00o **Canal du Rhône à Sète**entre les pk 0.220 (poste d'attente amont écluse de Saint-Guilles) et pk 0.680
(poste d'attente aval écluse de Saint-Gilles)**Commentaire :**

Pour la sécurité de nos agents et pour assurer le service dans la durée, la décontamination des postes de travail reste une priorité.

A cet effet, un temps d'attente de l'ordre de 30 minutes à la prise de poste de 6h00 et un autre d'1 heure au changement de poste autour de 13h/13h30 reste possible .

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Joseph VIOLLIN

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36